

# SOLIDARITÉ - CCFD - TERRE SOLIDAIRE

## ■ QU'EST-CE QUE C'EST ?

Solidarité - CCFD - Terre Solidaire est un placement diversifié et solidaire, son objectif de gestion est la recherche de performance au travers d'une allocation flexible. Il privilégie une approche socialement responsable, avec des critères d'investissements liés au développement durable (dimension sociale, environnementale et gouvernance d'entreprise).

## ■ POURQUOI SOUSCRIRE ?

- Solidarité - CCFD - Terre Solidaire est investi :
  - ➔ de 0 à 25 % en actions,
  - ➔ et de 65 % à 100 % en titres obligataires et monétaires.
- 5 % et 10 % du fonds sont investis dans des entreprises solidaires luttant pour la cohésion sociale, le développement durable et contre l'exclusion.
- Avec ce placement, vous soutenez une association qui lutte contre la faim et la pauvreté dans les pays du Sud et de l'Est : 50 % des revenus annuels du fonds sont reversés à l'association sous la forme de dons.
- Avec Solidarité-CCFD-Terre Solidaire vous pouvez bénéficier d'une réduction fiscale<sup>(1)</sup> en contrepartie du partage des revenus avec l'association (hors assurance-vie).

## ■ COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous pouvez souscrire à Solidarité - CCFD - Terre Solidaire en agence auprès de votre conseiller LCL ou sur LCL.fr.
- Vous achetez le nombre de parts correspondant au montant que vous souhaitez placer dans votre compte titres ou votre assurance vie.
- Vous pouvez revendre vos parts à tout moment. Toutefois, la durée minimale de placement recommandée est de 3 ans, le potentiel des marchés financiers s'appréciant généralement sur un horizon de moyen à long terme.
- Vous pouvez suivre votre investissement mois après mois et avoir un détail précis de la gestion sur le site [sicavetfcp.lcl.fr](http://sicavetfcp.lcl.fr) ou en vous adressant à votre conseiller LCL.

... / ...

## Concilier placement financier et impact social

### VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

#### Qu'est-ce qu'un investissement solidaire et de partage ?

Les fonds solidaires permettent de financer l'économie réelle et de proximité via des entreprises ou des associations non cotées à forte utilité sociale. Pour tous les fonds dits « de partage » le souscripteur reverse tout ou une partie du revenu de son placement en faveur d'une association caritative en contrepartie d'une réduction fiscale<sup>(1)</sup>.

#### Quelles sont les actions menées par l'association CCFD - Terre Solidaire ?

L'association CCFD - Terre Solidaire a pour mission de lutter contre les injustices et la pauvreté. Elle agit dans l'objectif de donner accès aux droits fondamentaux à tout être humain : comme le droit à la dignité, à l'alimentation, à l'éducation, à la santé ou à vivre de son travail. Active dans plus de 60 pays du monde, elle soutient des projets de développements agricoles, économiques, éducatifs et citoyens. Afin de réaliser ses missions, l'association s'appuie sur des partenariats auprès d'acteurs locaux.

#### Ai-je le droit de changer d'avis ?

Non, ce fonds n'est pas éligible au droit de changer d'avis du Contrat de reconnaissance

## RISQUES

L'attention du porteur est attirée sur les risques évoqués dans la documentation juridique (DICI). Comme tout investissement sur les marchés obligations et/ou actions, le fonds comporte un risque inhérent à ce type de placement. Ce fonds n'offre ni promesse de performance, ni protection, ni garantie de la valeur liquidative. L'investisseur s'expose donc à un risque de perte en capital.

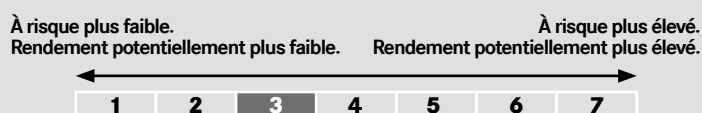
# SOLIDARITÉ - CCFD TERRE SOLIDAIRE

... / ...

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- **Code ISIN :**  
FR0011363761
- **Date de création :**  
13/03/2013
- **Nature juridique :** Fonds Commun de Placement
- **Classification AMF :** Diversifié
- **Durée minimale de placement recommandée :** 3 ans
- **Distribution de revenus :**  
Oui/ Non sur décision de la société de gestion
- **Valorisation :** Quotidienne
- **Devise :** Euro
- **Société de gestion :**  
Amundi Asset Management
- **Disponible dans :**  
Compte titres et assurance vie
- **Versements réguliers :**  
à partir de 30 € par mois
- **Frais courants prélevés<sup>(2)</sup> :**  
1,47 % de l'actif net moyen
- **Frais de sortie :** Néant
- **Compte titres :**
  - **Droits d'entrée :** 1 % max
  - **Frais de tenue de compte :**  
22,25 € l'an net par compte susceptible d'évolution
- **Assurance vie**
  - **Souscription minimale initiale :**  
montant minimum de versement ou d'arbitrage applicable à chaque contrat d'assurance vie.
  - **Droits d'entrée :** les frais sur versement ou arbitrage sont ceux applicables aux contrats d'assurance vie dans lesquels l'opération est réalisée.

- **Niveau de risque<sup>(3)</sup>**



- Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) Solidarité - CCFD - Terre Solidaire est disponible en agence et/ou sur le site [sicavetfcp.lcl.fr](http://sicavetfcp.lcl.fr), et doit être remis à l'investisseur avant toute souscription.

Document en vigueur au 30/12/2016, susceptible de variations, est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription, une recommandation ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Ce document peut faire l'objet de modifications sans préavis. Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Elles sont indiquées en complément d'informations réglementaires et notamment de la documentation juridique disponible en agence, sur le site [sicavetfcp.lcl.fr](http://sicavetfcp.lcl.fr) ou [amf-france.org](http://amf-france.org). Avant d'investir dans ce produit, il vous appartient de procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des risques juridiques, fiscaux et comptables liés à ce type d'investissement, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseillers et experts professionnels dans ces domaines. Distributeur : Crédit Lyonnais - SA au capital de 1 847 860 375 € - Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001 878 - Siège social : 18 rue de la République, 69002 Lyon SIREN 954 509 741 - RCS Lyon. Pour tout courrier : LCL, 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management au capital de 746 262 615 euros, société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036, siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 PARIS - France 437 574 452 RCS Paris.

(1) Pour chaque don, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts égale à 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (hors assurance-vie). Selon la fiscalité en vigueur en 2016, susceptible d'évolution.

(2) Cet indicateur synthétique de risque et de performance (issue de la directive de l'Union Européenne) est basé sur un calcul de volatilité sur 5 ans glissants. Il est compris entre 1 pour les fonds les moins risqués et 7 pour les plus volatils et peut évoluer dans le temps.